

## **Question – Réponse SAD 2023-013bis**

### **Question du 29/10/2025**

**Q1 :** Bonjour Nous souhaitons poser notre candidature mais il est indiqué qu'il faut une annexe financière. A ce stade, il ne s'agit que de la candidature. Est-ce donc un impératif? Merci par avance  
Cordialement

**R2 :** Bonjour,

Conformément à l'article 3.2.3 du RC du SAD nous ne demandons pas d'annexe financière pour le dossier de réponse. En revanche nous vous demandons de bien vouloir transmettre l'attestations fourni dans le DCE.